Édition 2024 Avril 2024 Volume #2

LE COLLABORATEUR

JOURNAL DE NANTES

Le printemps est à nos portes !

Les actualités locales récentes

DANIEL GENDRON, MAIRE

Chers citoyens,

Enfin le printemps! Belle saison du renouveau et de l'éveille de la nature. Comme l'hiver est pratiquement chose du passé, il est temps de penser à la belle saison. Nous avons donc plusieurs projets à réaliser encore cette année. Que ce soit sur l'amélioration de nos chemins (ponceaux, rechargements) infrastructures municipales, équipements, loisirs et protection de notre nature. Durant les dernières semaines, la municipalité a faite l'acquisition d'une nouvelle unité d'urgence aux incendies. Malheureusement, celle que nous avions depuis plus de 20 ans n'était plus utilisable après un bris majeur et nous avons dû agir rapidement afin de fournir une protection à notre population et celle de Milan. L'achat de ce camion spécifique aux interventions a été fait de seconde main et payé à même son fonds de roulements. Ainsi, la population n'aura pas à supporter un emprunt et les intérêts sur 20 ans et ce grâce aux économies faites durant les dernières années. Nous avons donc payé avec les surplus accumulés de la municipalité. Un geste intelligent de l'administration.

Pour le dossier de l'entente du Centre sportif et de la station Baie des Sables, nous avons eu une rencontre avec la Ville de Lac-Mégantic le 29 mars dernier. Les neuf municipalités qui souhaitent faire parti d'une entente ont rejetés notre offre de 70,000 $. Nous nous tournerons donc vers des solutions alternatives afin de garder notre population active avec les ressources financières dont la municipalité disposes.

Comme nous devions demander à nos citoyens des efforts financiers important et majeur, nous ne pouvions accepter et payer le montant exigé par ceux-ci pour être partenaire à part égale selon ceux-ci. Nous avons donc contacté d'autres municipalités et fournisseurs de loisirs afin d'avoir des options à vous offrir. Nous aimerions avoir votre participation dans ce dossier. C'est important, ce sont VOS sous et peut-être avez-vous des solutions ou suggestions à apporter pour la communauté ? Un téléphone, un texto, un message sur notre page Facebook ou aux élus nous permettraient d'avoir une meilleure idée de vos besoins et ainsi de prendre une décision qui pourrait satisfaire notre population ?

En terminant, je vous invite à encourager nos commerces locaux. Les temps sont difficiles pour eux aussi. Si nous voulons garder ceux-ci il n'en tient qu'à nous de faire nos achats ici et de les promouvoir. Nous réitérons notre aide au gens dans le besoin. Que ce soit pour un aîné, une famille ou un étudiant, nous nous efforcerons de les aider.

Bon printemps à tous et donner au suivant si vous le pouvez.

Daniel Gendron
Maire.

Le nettoyage des rues dans le secteur Laval, début mai

C'est l'heure du nettoyage !

LA VOIRIE

Les employés de voirie souhaitent vous informer que le nettoyage du printemps dans les rues du secteur Laval s'effectuera au début mai.

Il serait grandement apprécié que le tout soit fait avant le passage de notre équipe de voirie ! Prière de ne pas jeter vos résidus dans les rues, afin de garder celles-ci propres.

Inscription camp de jour

Place limitée

— COMITE DES LOISIRS ET CULTURE —

Les inscriptions pour le SAE 2024 seront le **mercredi 8 mai 2024, de 18h00 à 20h00** à l'hôtel de ville, au 1244, rue Principale à Nantes au 2e étage.

Le service d'animation est de 360$ pour la saison. Grâce à une subvention de Desjardins, le SAE 2024 revient à 340$.

Le voyage de fin d'année est de 50$ (sortie et date à déterminer) le tout payable lors de l'inscription.

Les horaires du SAE cette année seront de 7 h00 à 17h30 du lundi au vendredi. L'ouverture est du 25 juin jusqu'au 16 août 2024.

Les places sont limitées, donc premier arriver premier inscrit !

Desjardins

Feux de camp
Demande de permis

— ÉRIC COTE, DIRECTEUR INCENDIE —

Chers citoyens,
Avec l'arrivé du beau temps, j'aimerais profiter de l'occasion pour vous faire un petit rappel concernant la demande de permis de feux. La demande doit être fait sur le site internet de la municipalité ou par un simple appel au 819-547-3655 poste 0, il n'y a aucun frais pour faire la demande. Après l'émission du permis, il est de votre responsabilité de valider chaque fois, l'indice de feux sur le site sopfeu.qc.ca ou d'appeler au 1-800-463-feux, afin de s'assurer qu'il est sécuritaire et qu'il n'y a pas d'interdiction de feux. À défaut de ne pas respecter les consignes de la SOPFEU et le règlement municipale, votre permis sera révoqué.
Je vous souhaite une belle saison estivale !

Nous sommes toujours à la recherche de pompier(ère) volontaire.

Vous avez envie de faire partie de l'équipe, faite parvenir votre curriculum vitae à info@munantes.qc.ca

Demande de permis

DEMANDE DE PERMIS

——— INSPECTRICE EN BATIMENT ———

Le beau temps est arrivé ! Vous avez le goût de nouveauté ! Vous voulez faire des changements, mais il ne faut pas oublier de faire la demande de permis à l'inspectrice en bâtiment.

Voici un petit rappel pour lequel ça vous prend un permis :

- Installation de piscine ou sa modification ;
- Installation d'une clôture ou d'une haie de cèdre ;
- Installation ou modification de l'installation septique ;
- Un changement d'usage ;
- Des rénovations à l'intérieur ou l'extérieur de la résidence ;
- Déplacement d'un bâtiment, même d'une remise ;
- Usage temporaire d'un bâtiment ;
- Travaux près de la bande riveraine, dont la création d'un accès au lac ;
- Construction d'une « shed à bois » ;
- Construction d'une remise, gazebo, d'une galerie ou la modification de celle-ci ;
- La coupe d'arbre ou coupe forestière ;
- Installation d'une entrée charretière ;
- Ajout d'enseigne ;
- Changement de toiture ou le revêtement extérieur ;
- Toute démolition ;
- Installation d'un quai ou d'une plate-forme flottante ;
- Vente de garage

Abris tempo

Prendre note que la date pour le démontage d'abris tempo est le 15 mai 2024. Toutes les structures doivent être enlevées.

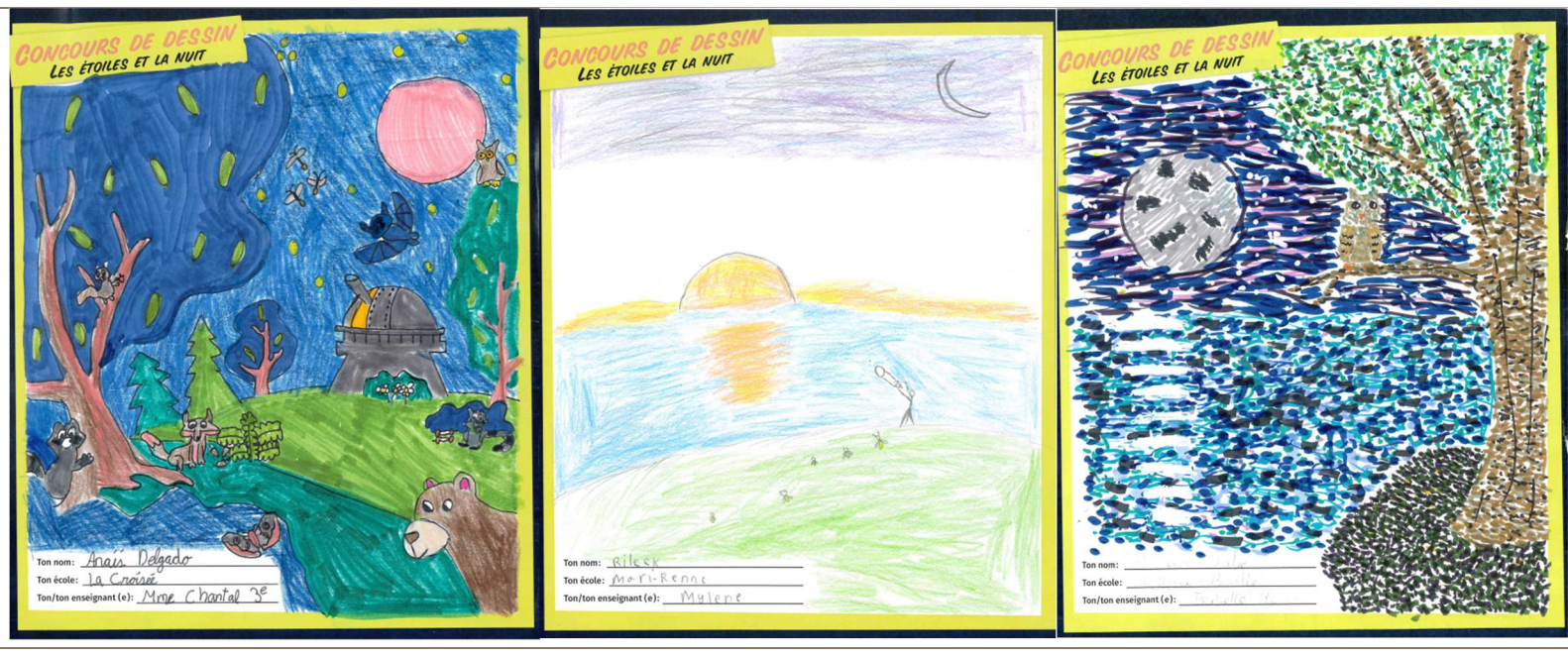

Réserve internationale de ciel étoilé

Sous le ciel étoilé

De la sensibilisation pour les acteurs de demain

Depuis la rentrée des classes en septembre dernier, l'équipe de la Réserve de ciel étoilé est sur la route ! Sillonnant le territoire, nous offrons dans les écoles primaires l'activité Vive la nuit ! Ce programme éducatif sensibilise les élèves à l'importance de l'environnement nocturne, aux enjeux de la pollution lumineuse et aux actions facilement réalisables pour protéger la nuit.

Chaque classe inscrite à ce programme éducatif accueille notre animateur dans sa classe pour 2 périodes d'activités qui permettront aux jeunes :

- De s'initier à l'observation des étoiles et des constellations ;
- D'approfondir leur connaissance sur l'éco éclairage et les meilleures façons d'éclairer l'extérieur de leur maison ;
- De prendre conscience que des gestes simples peuvent faire une différence pour protéger l'environnement nocturne ;
- De développer leur créativité autour de la thématique de la nuit ;
- D'obtenir un cahier d'activités ludiques à remplir à la maison et un cherche-étoiles pour leur permettre de poursuivre leurs observations avec leur famille !

Cette activité est offerte gratuitement aux écoles des 34 municipalités faisant partie du territoire de la Réserve de ciel étoilé. Pendant l'année scolaire 2023-2024, ce seront un peu plus de 1300 élèves qui bénéficieront de l'activité Vive la nuit ! dans leur classe. Surveillez l'ouverture des inscriptions lors de la prochaine rentrée scolaire.

La Réserve de ciel étoilé remercie ses partenaires sans qui cette activité n'aurait pas lieu : les MRC du Granit et du Haut-Saint-François, la ville de Sherbrooke, le parc national du Mont-Mégantic, l'Observatoire du Mont-Mégantic et la Corporation de l'ASTROLab.

Séance d'information pour les matières résiduelles

Séance offerte par la MRC du Granit

Nous vous invitons à une formation « Les pros du bac brun », le 30 mai 2024, à 19h00, à l'hôtel de ville situer au 1244, rue Principale. Nous allons démystifier ensemble les matières résiduelles et la collecte de matière organique.

Nous allons vous communiquer des informations nécessaires comme les trucs et astuces qui vont être discutés afin de mieux vous outiller.

C'est un rendez-vous pour les gens qui s'y intéresse et qui veulent en savoir davantage !

<u>Compost disponible à partir du 2 mai 2024 à l'ACLN, au 2371, rue Laval et à l'entrée du garage municipal au 6260, rue Notre-Dame à Nantes</u>

Rappel à tous que le ramassage de grosses vidanges s'effectuera le 5 juin 2024. Soyez prêt ! Ceci n'arrive qu'une fois par année !

Information sur le fonctionnement du compostage

Collecte du bac brun

Matières interdites

Animaux morts, RDD, bouchons de liège, plastiques, couches, médicaments, papier ciré, etc.

Matières acceptées

RÉSIDUS DE CUISINE

- Restes de table, aliments périmés (sans emballage)
- Viandes, poissons et fruits de mer incluant les os, les coquilles, les carapaces et les arêtes
- Restes de café moulu et filtres, sachets et résidus de thé ou tisane

RÉSIDUS DE JARDIN

- Fleurs, plantes, mauvaises herbes, résidus de jardinage et chaume
- Très petites branches (diamètre inférieur à un crayon)
- Sciure, copeaux, écorces

PAPIERS ET CARTONS SOUILLÉS

- Contenants et verres en carton (sans pellicule de plastique)
- Boîtes de carton souillées (pizza, poulet, etc.)
- Papiers souillés (nappes en papier, serviettes de table, essuie-tout, mouchoirs, etc.)

AUTRES MATIÈRES COMPOSTABLES

- Nourriture, litière et excréments d'animaux domestiques
- Cure-dents et bâtonnets de bois
- Cheveux, poils d'animaux et plumes
- Cendres refroidies → (Attendre 14 jours, mettre à 1 mètre de toute bâtisse et mettre dans un contenant de métal avec couvercle)

Les sacs biodégradables ou oxobiodégradables sont **interdits.**
Les sacs compostables sont également **interdits.** Pour les municipalités de Lac-Mégantic et de Stratford, veuillez vous référer aux consignes de votre municipalité concernant ces sacs.

Trois astuces pour une cohabitation harmonieuse avec votre bac brun!

1

ÉVITER QUE LES MATIÈRES COLLENT AU FOND DU BAC

En été, mais plus particulièrement en hiver, tapisser le fond du bac extérieur de carton, papier journal ou d'un grand sac de papier pour résidus de jardin.

2

EMPÊCHER LA FORMATION DE VERS BLANCS

Garder les résidus de viande au frigo ou au congélateur jusqu'au jour de collecte. En cas d'apparition de vers blancs, les éliminer en versant un peu de sel ou de vinaigre à l'intérieur du bac.

3

LIMITER LE DÉVELOPPEMENT D'ODEURS

Entreposer le bac brun à l'extérieur, à l'ombre, le sortir à chaque collecte et le rincer périodiquement à l'aide d'un savon doux ou d'une solution de vinaigre et d'eau.

Compostage domestique

Matières acceptées

RÉSIDUS DE CUISINE

- Pelures de fruits et de légumes, restes de fruits et de légumes
- Pain, pâtes alimentaires, riz
- Sacs de thé, filtres à café en papier, marc de café (grains)
- Coquilles d'œufs

Poisson, viande et os

RÉSIDUS DE JARDIN

- Feuilles mortes (en petites quantités)
- Fleurs fanées, plantes mortes, terre, copeaux
- Herbe coupée (de préférence séchée)
- Très petites branches

Mauvaises herbes en graines, plantes ou feuilles malades

AUTRES MATIÈRES

- Papier journal (en lamelles), essuie-tout
- Cheveux, plumes
- Bran de scie, cendres de bois refroidies

Cinq règles de base pour faciliter le compostage

1

MÉLANGER LES CATÉGORIES DE MATIÈRES

Mélanger les catégories de matières (résidus de cuisine et résidus de jardin) et les disposer en couches minces successives dans le contenant afin de créer un équilibre.

2

BRASSER ET AÉRER

Brasser fréquemment afin d'ajouter de l'oxygène aux micro-organismes qui sont les agents actifs du compostage. La décomposition est ainsi uniforme dans le mélange.

3

VÉRIFIER L'HUMIDITÉ

Arroser quand les matières organiques sont trop sèches et ajouter de la terre ou du compost sec quand elles sont trop humides.

4

SURVEILLER LA DÉCOMPOSITION

Observer le compost régulièrement pour déceler la présence d'odeurs ou d'éléments qui se décomposent difficilement.

5

CONSTITUER UNE RÉSERVE DE RÉSIDUS DE JARDIN

Isoler, à proximité du composteur, une quantité de matières sèches comme des feuilles mortes ou des copeaux pour effectuer une l'alternance avec les matières humides (résidus de cuisine).

Concour du Réseau Biblio de l'estrie

Comme à chaque année, le Réseau Biblio de l'Estrie organise un concours de dessin. Celui-ci est ouvert à tous les enfants âgés entre 0 et 13 ans de l'Estrie, dans les bibliothèques affiliées. Pour participer au concours, l'enfant doit visiter sa bibliothèque membre du Réseau Biblio et remplir un coupon de participation (doit compléter le dessin). Un coupon par visite et le participant peut faire plusieurs visites. Les coupons devront être déposés dans une boite prévue à cet effet.

Le concours débute le 12 juin 2024 et se termine le 16 août 2024. Les prix à gagner sont 52 bandes dessinées documentaires sur l'espace et l'univers. Un prix par bibliothèque affilié sera offert. Les prix seront attribués lors d'un tirage au hasard, parmi tous les coupons reçus. Le tirage aura lieu du 17 au 26 août 2024. Les gagnants seront avisés par téléphone, par un membre de l'équipe de sa bibliothèque municipale, au plus tard 30 jours suivant la date du tirage.

Une copie du coupon de participation doit être envoyée au Réseau Biblio dans les 30 jours suivant le tirage.
Les noms et possiblement, les photographies des gagnants seront publiées sur le compte Facebook, sur le site internet des bibliothèques publiques de l'Estrie, ainsi que dans un communiqué distribué aux médias.

Les gagnants seront invités à prendre possession de leur prix à leur bibliothèque publique, dans les jours suivant le tirage.
Les dessins sont disponibles aux bibliothèques qui font partis du Réseau Biblio. Ce n'est pas obligatoires d'emprunter un livre pour pouvoir participer.

Pour plus d'information vous pouvez communiquer avec les bibliothèques par courriel à l'adresse suivante : biblio115@reseaubiblioestrie.qc.ca ou biblio109@reseaubiblioestrie.qc.ca .

Frais de retard abolis !

Bibliothèque du village et secteur Laval

Bonjour chers citoyens,

Nouveauté dans les bibliothèques de la municipalité, à la suite d'une décision du conseil municipal, les frais de retard ont été abolis. Ceci permettra à chacun de profiter pleinement des services offerts.

À la suite de ces changements, les frais de retard qu'un usager pouvait avoir à son dossier ont été supprimés. Vous pouvez réactiver votre carte d'abonnement et faire des prêts de documents même si vous avez retourné un volume en retard il y a 10 ans.

Certains règlements ont changé en ce qui concerne les prêts. Dans les points suivants, vous trouverez les informations importantes concernant les prêts dont certaines règles nouvelles :

- Le prêt de documents reste avec une date de retour à respecter, avec possibilité de renouvellement si le volume n'a pas été réservé;
- Le prêt normal d'un document reste d'une durée de 3 semaines pour adultes et enfants, sauf pour une condition particulière à discuter avec le ou la responsable de la bibliothèque;
- Vous pouvez renouveler votre prêt 2 fois pour une période de 3 semaines, à chaque renouvellement;
- Si le retour du volume est en retard, le système reconnaîtra votre carte et bloquera l'accès automatiquement, donc vous ne pourrez plus emprunter de volume et vous n'aurez plus accès aux ressources numériques et autres qui sont offerts sur le site du Réseau Biblio de l'Estrie, jusqu'à ce que vous ayez effectué le retour du livre;
- Si l'usager ne peut pas retourner son volume après avoir écoulé la durée de son prêt normal et qu'il a utilisé les 2 renouvellements, 4 semaines de retard lui seront accordées. Après ce délai, le volume en retard pourrait être considéré comme perdu, ce qui entrainera une demande de remboursement;
- Il est très important de faire le renouvellement de ses prêts afin d'éviter la période de retard.

Au plaisir de vous rencontrer.

Le top 5 des éléments jetés aux toilettes et qui ne devraient pas s'y retrouver

Trop souvent, la cuvette de toilette accueille différents articles du quotidien qui auraient dû prendre un autre chemin, dont ceux de la poubelle ou du recyclage. Or, leur présence dans les égouts et, au bout du compte, dans les systèmes de traitement des eaux usées peut être problématique et entraîner des bris d'équipements ou des blocages de canalisations. Voici quelques exemples de ces éléments :

- Les lingettes à usage unique ;
- Les cheveux ;
- Les produits d'hygiène féminine ;
- Les condoms ;
- Les médicaments.

Brunch pour la fête des mères

Samedi le 11 mai de 8h à 12h

À l'école de la Source

1249, rue Principale, Nantes

12 ans et plus 15$

11 ans et moins Gratuit

Les billets sont vendus à l'hôtel de ville ainsi qu'à l'entrée

Pour plus d'information communiquer par téléphone au 819-547-3655 poste 3 ou par courriel à loisirs@munantes.qc.ca

Cette activité est organisée par la municipalité en collaboration avec le comité des loisirs et culture de Nantes

MUNICIPALITÉ DE NANTES

MAI MOIS DE L'ARBRE ET DES FORÊTS

LE BOIS, ENRACINÉ DANS NOTRE QUOTIDIEN

Mai Mois de l'arbre

La municipalité offre des arbres gratuits pour les citoyens. Gracieuseté du ministère des Ressources naturelles et des Forêts avec la participation de l'Association forestière du Québec

Distribution le : 18 mai 2024 de 9h à 12h

Au : 1244, rue Principale (Hôtel-de-Ville)

2371, rue Laval (Salle des loisirs ACLN)

Variété disponible:

Bouleau jaune

Érable à sucre

Épinette blanche

Pin rouge

*Prendre note que chaque variété est limitée

MUNICIPALITÉ DE NANTES

Fête des enfants

8 juin 2024

Bar et cantine sur place

Apportez chaises et couvertures

Ouverture du site à 13h00

Activités à l'horaire :

Jeux gonflables 13h00 à 20h00

Parcours de pompiers avec surprises

Film familial dès la noirceur

Report de l'activité au 15 juin en cas de pluie

PopCorn Gratuit

Barbe à papa

Fermeture du site avec feux d'artifices vers 23h00

Merci à Desjardins

1244 rue principale, Nantes